

# L'interstellaire

## Mars 2025

### Message de la direction

Bonjour chers parents,

Toute l'équipe de l'école de l'Étoile se joint à moi pour vous souhaiter une excellente semaine de relâche en famille.

Vos enfants viennent de terminer une grosse période au plan académique, puisque les dernières semaines ont été chargées en évaluations. Vous recevrez le bulletin de 2<sup>e</sup> étape au cours de la semaine du 10 mars.

Nous vous invitons à profiter du congé pour décrocher de la routine scolaire et faire des activités de plein air. Les semaines froides de janvier et février nous ont beaucoup limités dans les sorties extérieures.

Nous espérons aussi que cette pause scolaire permettra de mettre un terme à la vague de virus que nous venons de traverser !

Marie-Ève Gagnon  
Directrice de l'école de l'Étoile

### À mettre à l'agenda

- 3 au 7 mars 2025 : Semaine de relâche
- 10 mars 2025 : Journée pédagogique
- 18 mars 2025 à 19 h : Rencontre du conseil d'établissement
- 28 mars 2025 : Journée pédagogique
- 28 mars au 11 avril 2025 : Inscriptions au SDG pour 2025-2026



Horaire de l'école de l'Étoile  
Préscolaire  
7 h 50 à 11 h 10  
12 h 40 à 14 h 02

Primaire  
7 h 50 à 11 h 15  
12 h 40 à 15 h 05



**Pour nous joindre:**  
418-834-2485

[Site web de l'école](#)

Pour rejoindre le président  
du CE :  
cecoledetoile@gmail.com

## **Souliers et vêtements d'éducation physique**

Les enfants seront invités à vider leurs casiers pour la semaine de relâche afin de nous permettre de faire un ménage plus complet des vestiaires. Ce sera aussi l'occasion pour vous de récupérer les accessoires d'hiver qui y sont entassés et de laver ce qui doit l'être.

Svp ne pas oublier de leur faire rapporter leurs souliers et vêtements d'éducation physique au retour en mars.

## **Journées de tempête et reprises**

Voici l'impact sur le calendrier scolaire des deux journées de tempête de février :

- le 13 février est repris le 17 avril qui devient un jour 3
- le 17 février est repris le 22 avril qui devient un jour 5

## **Suivi quant aux retards**

La grande amélioration remarquée pour le respect de l'horaire des classes se poursuit.

Nous allons tout de même maintenir le système de gestion des retards mis en place en janvier, mais recommencer à neuf au retour de la relâche. C'est donc dire que les billets déjà remis ne comptent plus et qu'on recommence à zéro pour tous les enfants.

## **Administration de médicaments à l'école**

Avec la période de virus que nous venons de traverser, nous avons aussi vécu une hausse des médicaments à administrer à l'école.

Nous voulions vous rappeler que pour pouvoir administrer un médicament à l'école, il est d'abord obligatoire que le parent remplisse le formulaire d'[autorisation d'administration de médicament](#) qui se trouve sur notre site web.

De plus, le médicament doit nous être laissé dans son contenant d'origine avec la posologie indiquée clairement. Par exemple, vous pouvez demander au pharmacien de vous faire un 2<sup>e</sup> contenant étiqueté avec les médicaments à administrer sur les heures de l'école.

# L'anxiété des enfants face aux mathématiques

En terminant, nous vous partageons une petite lecture intéressante concernant l'anxiété des enfants face aux mathématiques et qui donne quelques pistes de solution:

<https://www.alloprof.qc.ca/fr/parents/articles/difficultes-ecole/anxiete-maths-enfant-k1639>

Bonne lecture et bonne relâche!

L'équipe de l'école de l'Étoile

